



HAL
open science

Ammien Marcellin. L'Orient et les Orientaux dans l'Empire au IV^e siècle

Agnès Molinier Arbo

► **To cite this version:**

Agnès Molinier Arbo. Ammien Marcellin. L'Orient et les Orientaux dans l'Empire au IV^e siècle. Archimède: archéologie et histoire ancienne, 2017, 4, pp.73-79. halshs-01589116

HAL Id: halshs-01589116

<https://shs.hal.science/halshs-01589116>

Submitted on 18 Sep 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DOSSIER THÉMATIQUE 1 : NOMMER LES « ORIENTAUX » DANS L'ANTIQUITÉ

- 1** Dominique LENFANT, Agnès MOLINIER ARBO et Pascale GIOVANNELLI-JOUANNA
Nommer les « Orientaux » dans l'Antiquité : présentation du dossier
- 6** Luca MACALE et Francesco MARI
Le lexique grec de l'Oriental dans la poésie lyrique archaïque et chez Eschyle
- 19** Dominique LENFANT
Les « Asiatiques » du traité hippocratique *Airs, Eaux, Lieux* ont-ils été les premiers « Orientaux » ?
- 26** Yannick MULLER
Le monde « oriental » et ses habitants chez Thucydide
- 35** Emanuele PULVIRENTI
Des désignations des « Orientaux » chez Xénophon ? Le cas des *Helléniques* et de l'*Anabase*
- 45** Pascale GIOVANNELLI-JOUANNA
Isocrate et l'ennemi commun des Grecs : désignation et représentation des peuples d'Asie dans le corpus isocratique
- 54** Charlotte LEROUGE-COHEN
Aristote, la *Politique* et les « habitants de l'Asie »
- 60** Dominique LENFANT
À la recherche des Orientaux dans l'œuvre d'Athénée
- 68** Jean-Luc VIX
L'Orient chez Ælius Aristide
- 73** Agnès MOLINIER ARBO
Ammien Marcellin. L'Orient et les Orientaux dans l'Empire au IV^e siècle
- 80** Agnès MOLINIER ARBO
Le vocabulaire de l'Orient et de l'Oriental dans l'*Histoire Auguste*. Regards d'un Romain sur l'Est de l'Empire à la fin du IV^e siècle

87 DOSSIER THÉMATIQUE 2 : PRYTANÉE ET REGIA

155 ACTUALITÉ DE LA RECHERCHE : DYNAMIQUES HUMAINES ANCIENNES

216 VARIA

236 LA CHRONIQUE D'ARCHIMÈDE



AMMIEN MARCELLIN. L'ORIENT ET LES ORIENTAUX DANS L'EMPIRE AU IV^e SIÈCLE

Agnès MOLINIER ARBO

maîtresse de conférences en langue et littérature latines
Université de Strasbourg
EA 3094 CARRA
aarbo@unistra.fr

RÉSUMÉ

MOTS-CLÉS

Achéménides,
Ammien Marcellin,
Antioche,
Ardashir,
Arsacides,
Asie,
Constantin,
Dioclétien,
Empire,
Grecs,
Julien,
Justin,
Mèdes,
Parthes,
Perses,
Sassanides,
Syrie,
Théodose.

Le vocabulaire utilisé par Ammien Marcellin pour nommer l'Orient et les Orientaux est révélateur des crises et des mutations qui affectèrent la partie orientale de l'Empire au IV^e siècle. Il reflète notamment la peur qu'inspiraient les Perses, ennemis à la fois redoutables et terriblement familiers, ou encore témoigne de la réorganisation administrative et territoriale amorcée à partir du règne de Dioclétien, ainsi que de l'unité gagnée au cours du siècle par la partie orientale au sein d'un monde romain désormais fortement polarisé.

The vocabulary used by Ammianus Marcellinus to name the Orient and the Orientals reveals the crises and mutations that affected the eastern part of the Empire in the fourth century. It reflects in particular the fear inspired by the Persians or bears witness to the administrative and territorial reorganization started with the reign of Diocletian, as well as the unity gained during the century by the eastern part in a Roman world now highly polarized.

KEYWORDS

Achaemenids,
Ammianus Marcellinus,
Antioch,
Ardashir,
Arsacides,
Asia,
Constantine,
Diocletian,
Empire,
Greeks,
Julian,
Justin,
Medes,
Parthians,
Persians,
Sassanids,
Syria,
Theodosius.

Ammien Marcellin est l'un des derniers écrivains représentatifs du processus d'interpénétration des deux grandes civilisations classiques qui a abouti à la formation de ce que l'on a de plus en plus tendance aujourd'hui à appeler l'Empire gréco-romain [1]. Il était sans doute originaire d'Antioche [2], mais eut l'occasion de visiter l'Ouest [3]. Il choisit d'ailleurs de rédiger en latin son œuvre historique. Les *Res Gestae*, probablement publiées entre 380 et 398 [4], comprenaient originellement trente et un livres couvrant une période allant de 96 à 378 ; nous n'en avons conservé que les dix-sept derniers, consacrés à l'histoire contemporaine à partir de 353. L'ouvrage est témoin des crises et des bouleversements qui secouèrent l'Empire au IV^e siècle. Nous nous proposons dans cette étude de rechercher dans quelle mesure les choix lexicaux d'Ammien Marcellin sont révélateurs de la situation de l'Orient et des Orientaux dans l'Empire contemporain.

L'ORIENT

Le vocabulaire employé par Ammien Marcellin pour désigner les régions de l'Est du Bassin méditerranéen atteste d'entrée de jeu de l'intérêt qu'elles lui inspirent et de sa familiarité avec nombre d'entre elles. Le lecteur qui cherche à en faire l'inventaire est en effet d'abord submergé par une foule de noms propres. L'Orient est avant tout pour l'écrivain une mosaïque de cités [5], de régions ou de provinces en-deçà ou au-delà du *limes* [6]. La terminologie qu'il utilise à ce propos est à la fois précise et très riche, comme on pouvait s'y attendre de la part d'un Antiochéen et d'un soldat ayant suivi Julien dans sa campagne de Perse [7].

Dans un second temps, émergent néanmoins du texte des expressions plus génériques qui atténuent l'impression d'éclatement que pouvait donner le foisonnement des toponymes. Ammien, comme

[1] Cf. VEYNE 2005 ; voir également SABBAAH 2010, p. 175-193.

[2] Signalons néanmoins que son origine antiochéenne est discutée : cf. FORNARA 1992, p. 328-344, p. 328-344 ; PASCHOUD 1999, p. 354. On trouvera une biographie complète de l'historien dans THOMPSON 1969, p. 1-19 ; consulter également KELLY 2008, p. 13-158.

[3] Lors de ses voyages ou lorsqu'il servit comme *protector domesticus* dans l'armée impériale ; sur le soldat-historien qu'était Ammien, lire TROMBLEY 1999, p. 17-28.

[4] Nous reprenons par prudence la fourchette la plus large de dates entre lesquelles s'échelonne la publication des différents livres, même si plusieurs commentateurs privilégient plutôt 394-395 pour les derniers ; sur le sujet, voir GALLETIER 1968, p. 18-19 ; FONTAINE 1977a, p. 10-12 ; MARIÉ 1984, p. 8-14 ; SABBAAH 1997, p. 89-116 ; SABBAAH 1999, p. XXXII-XLIX ; CAMERON 2012, p. 337-358.

[5] Par exemple Abydos de Troade (XX, 8, 4), Alexandrie d'Égypte (XV, 7, 7 ; XVII, 4, 13 ; XIX, 12, 8 ; XIX, 12, 12 ; XXII, 11, 4 ; XXII, 16, 7 ; XXII, 16, 15 ; XXII, 16, 18 ; XXVI, 10, 19) ; Amastris, XXII, 8, 16 ; Amida (XVIII, 6, 17 ; XVIII, 8, 3 ; XVIII, 9, 2 ; XVIII, 10, 1 ; 19, 1, 1 ; 19, 3, 1 ; 19, 9, 9 ; XIX, 11, 17 ; XX, 2, 1 ; XX, 2, 4 ; XX, 11, 4 ; XXII, 3, 8) ; Antioche (XIV, 1, 6) ; XIV, 7, 10 ; XIV, 7, 19 ; XIV, 8, 8 ; XIV, 9, 8 ; XIV, 11, 12 ; XIV, 11, 21 ; XVIII, 4, 3 ; XIX, 8, 12 ; XIX, 12, 8 ; XIX, 12, 19 ; XX, 11, 11 ; XX, 11, 32 ; XXI, 6, 1 ; XXI, 15, 1 ; XXII, 9, 2 ; XXII, 9, 14 ; XXII, 13, 2 ; XXIII, 2, 3 ; XXIII, 5, 3 ; XXV,

10, 1 ; XXV, 10, 4 ; XXVI, 6, 20 ; XXVI, 7, 2 ; XXVI, 8, 15 ; XXVIII, 4, 3 ; XXIX, 1, 4 ; XXIX, 1, 16 ; XXIX, 2, 21 ; XXXI, 1, 2 ; XXXI, 7, 1 ; XXXI, 11, 1), etc. : il suffit de se reporter à l'Index Général de SABBAAH & ANGLIVIEL DE LA BAUMELLE 1999, p. 303-367, pour s'en faire une idée.

[6] Comme l'*Adiabena* (XV ; III, 7, 1 ; XXIII, 3, 1 ; XXIII, 6, 20 ; XXIII, 6, 21 ; XXIII, 6, 22) ; l'*Aegyptus* (XIV, 7, 21 ; XIV, 11, 32 ; XVII, 4, 3 ; XVII, 4, 5 ; XVII, 4, 9 ; XIX, 12, 10 ; XXII, 5, 5 ; XXII, 11, 2 ; XXII, 14, 6), l'*Armenia* (XIV, 11, 14 ; XV, 13, 4 ; XVI, 7, 5 ; XVII, 5, 6 ; XVII, 5, 11 ; XVII, 14, 1 ; XVIII, 9, 2 ; XX, 11, 1 ; XXI, 6, 8 ; XXIII, 2, 2 ; XXIII, 5, 11 ; XXV, 7, 12 ; XXVII, 12, 1 ; XXVII, 12, 5), l'*Arzanena* (XXV, 7, 9) ; l'*Assyria* (XXIII, 6, 14 ; XXIII, 6, 15 ; XXIII, 6, 20 ; XXIII, 6, 23 ; XXIV, 2, 6 ; XXIV, 8, 4 ; XXV, 4, 13 ; XXV, 6, 8) ; la *Cilicia* (XIV, 7, 18 ; XIV, 8, 1 ; XIV, 8, 3 ; XVIII, 6, 1 ; XXI, 15, 2 ; XXII, 1, 2 ; XXII, 11, 4 ; XXIII, 2, 5 ; XXVI, 6, 1 ; XXVI, 7, 2 ; XXVI, 8, 15 ; XXX, 1, 4) ; l'*Isauria* (XIV, 2, 3 ; XIV, 2, 4 ; XIV, 2, 13 ; XIV, 3, 1 ; XIV, 8, 1 ; XXVI, 8, 10 ; XXVII, 9, 6) ; la *Lycaonia* (XIV, 2, 4 ; XIV, 2, 8) ; la *Media* (XIV, 8, 13 ; XXIII, 3, 5 ; XXIII, 6, 14 ; XXIII, 6, 27 ; XXIII, 6, 31 ; XXIII, 6, 70 ; XXXI, 2, 21), etc. : voir l'Index Général de SABBAAH & ANGLIVIEL DE LA BAUMELLE 1999, p. 303-367.

[7] Soulignons néanmoins que ses connaissances semblent souvent être issues de ses lectures plutôt que de son expérience, et que les données qu'il transmet, notamment à propos de la Perse, sont parfois très fantaisistes ; consulter en particulier le commentaire de FONTAINE 1977b, *passim*.

la plupart des historiens aussi bien latinophones qu'hellénophones qui l'ont précédé, utilise pour nommer l'Orient le polysémique *Asia* : celui-ci désigne, conformément à la tradition, outre le continent lui-même [8], d'abord l'Asie Mineure en général [9], celle qui fut colonisée par les Grecs et envahie par les Mèdes [10], ou encore, plus spécifiquement, la vieille province romaine [11]. Le terme prend cependant aussi dans l'œuvre un sens nouveau, issu de la réorganisation administrative dont l'Empire fut le théâtre au tournant des III^e et IV^e siècles : même s'il n'est pas toujours facile de discerner quelle entité géographique est concernée, *Asia* semble correspondre au moins à deux reprises au diocèse d'Asie [12].

Un autre terme, *Oriens* [13], voit également sa signification évoluer dans les *Res Gestae* sous l'effet de réformes récentes. Le mot indique en effet fréquemment soit le territoire désormais administré par le *Praefectus praetorio per Orientem* [14], soit l'une de ses sous-divisions, le diocèse d'Orient [15], à la tête duquel se trouvait un comte [16]. Ammien s'intéresse tout particulièrement au diocèse [17]

et à sa capitale, qui était son lieu de naissance : Antioche est ainsi qualifiée d'*Orientis apicem pulchrum* [18].

Le lexique utilisé par Ammien prend donc acte de la configuration nouvelle de la partie orientale de l'Empire issue des réformes amorcées à partir du règne de Dioclétien. Il est en outre peut-être révélateur d'une plus forte polarisation du monde romain au IV^e siècle. *Oriens* [19], *orbis eous* [20] et *eoae partes* [21] désignent en effet quelquefois l'est, le Levant en général, en englobant les régions orientales en deçà comme au-delà du *limes*, Empire perse compris [22]. L'acceptation de ces trois expressions est néanmoins généralement plus spécifique : elles s'appliquent la plupart du temps chez l'écrivain uniquement à l'est de l'Empire romain [23], par opposition à sa partie occidentale. Elles sont notamment récurrentes quand le récit passe d'une partie de l'Empire à l'autre : on relève dans les *Res Gestae* un continuel mouvement de balancier qui ne contribue pas peu à dramatiser la narration [24].

Au-delà, cette organisation binaire du récit, cette division de l'Empire entre *orbis occidentalis* et

[8] XXII, 8, 27 ; XXXI, 2, 13.

[9] XVIII, 6, 18 ; XXIII, 6, 27 ; XXVIII, 1, 3.

[10] Cf. XXVIII, 1, 3.

[11] XV, 2, 7 ; XVII, 7, 1 ; XVII, 7, 13 ; XXII, 7, 3 ; XXII, 8, 41 ; XXII, 15, 2 ; XXVI, 8, 14 ; XXVI, 10, 4 ; XXIX, 1, 36 ; XXIX, 2, 19 ; XXIX, 2, 21 ; XXIX, 2, 22 ; XXXI, 14, 8.

[12] Cf. XXVII, 9, 6 et XXIX, 1, 9, où sont mentionnés deux vicaires d'Asie. À propos des réformes administratives entreprises aux époques de Dioclétien, de Constantin et des Constantinides, nous renvoyons à la commode synthèse de JONES 1964, I, p. 42-52 (Dioclétien), p. 100-104 (Constantin) et p. 126-130 (Constantinides).

[13] Il est vrai que celles-ci ne sont pas faciles à déterminer : par exemple, en XIV, 7, 1-2, on est tenté de penser que les *Orientis cuncta latera* déchirés par la cruauté de Gallus sont l'ensemble des régions de la partie orientale de l'Empire, mais la mention d'Antioche et du *comes Orientis* Honorat focalise plutôt l'attention sur le diocèse d'Orient.

[14] XV, 13, 1 ; XVII, 5, 13 ; XXVI, 5, 5.

[15] XIV, 1, 3 ; XIV, 2, 20 ; XIV, 8, 5 ; XXV, 9, 8 ; XXVI, 8, 4.

[16] En XIV, 1, 3 et XIV, 7, 2, Ammien mentionne le *comes Orientis* Honorat, en XIV, 2, 20 le comte Nébridius et en XXI, 4, 2 le notaire Philagrius, élevé à la dignité de comte d'Orient.

[17] En XIV, 7, 21-8, 15, quand Ammien décrit les *provinciae orientales*, ce sont à peu près les contours du diocèse d'Orient qu'il esquisse et ses différentes provinces qu'il énumère et dont il vante la beauté et la richesse.

[18] XXII, 9, 14.

[19] XIV, 7, 1 ; XIV, 11, 2 ; XV, 2, 2 ; XV, 5, 19 ; XV, 5, 28 ; XVIII, 5, 2 ; XXI, 13, 11 ; XXXIX, 2, 22. Sur *Oriens*, voir TLL IX, col. 1001-1005.

[20] XX, 8, 7 : *partes orbis eoi postremas* ; XXV, 8, 14 : *orbem eoum* ; XXVI, 5, 15 : *in eoo orbe* ; XXVII, 1, 1 : *eoum orbem*.

[21] XVI, 10, 1 ; XVIII, 4, 2 ; 5, 5 ; XXII, 9, 14 ; XXVI, 5, 2 ; XXX, 4, 1 ; XXXI, 10, 11 ; cf. également XX, 3, 1 : *eos tractus* ; XXX, 2, 9 : *per eos tractus* ; XXVIII, 1, 1 : *in eois tractibus* ; XXX, 4, 8 : *per eos omnes tractus* ; XXII, 8, 5 : *ex eoo latere*.

[22] Surtout dans le cas de *eoae partes* ; pour la deuxième, voir notamment XVIII, 4, 1, où l'*Orientis fortuna* semble englober la Perse.

[23] Cf. notamment XIX, 10, 1, où l'*Orientis extimum* ne désigne pas l'Orient lointain en général, mais la Mésopotamie et les régions jouxtant l'Empire perse. Voir encore par exemple XXVI, 5, 15, où sont évoqués un *orbis occidentalis* et un *orbis eous*, représentant chacun les deux parties de l'Empire.

[24] Cf. XIV, 5, 1 : *Dum haec in oriente aguntur...* ; XIV, 10, 1 : *Haec dum Oriens diu perferret...* ; XV, 3, 1 (*Haec dum Mediolani aguntur, militarium cateruae ab oriente perductae sunt Aquileiam cum aulicis pluribus*) (« tandis que ces événements se passaient à Milan, des convois de militaires furent amenés d'Orient à Aquilée avec un certain nombre de courtisans » ; éd. GALLETIER 1968, p. 110) ; XVI, 10, 1 : *Haec dum per Eoas partes et Gallias pro captu temporum disponuntur...* (« Tandis que l'on prenait ces dispositions dans les régions d'Orient et dans les Gaules... » ; éd. GALLETIER 1968, p. 164) ; XVIII, 4, 1 : *Dum apud Sirmium haec diligentia quaeruntur impensa, orientis fortuna periculis terribilibus tubas reflabat* (« Tandis qu'à Sirmium on poursuivait ces enquêtes avec une activité débordante, la Fortune de l'Orient entonnait contre nous ses terribles trompettes annonciatrices de périls » ; éd. SABBAB 1989, p. 96) ; XIX, 10, 1 : *Dum haec per varios turbines in orientis extimo festinantur, difficultatem aduentantis inopiae frumentorum urbs uerebatur aeterna* (« « Pendant que de multiples tempêtes précipitaient ces événements à l'extrémité de l'Orient la Ville éternelle redoutait une crise à l'approche d'une pénurie de blés » ; éd. SABBAB 1989, p. 146) ; XXVI, 3, 1 : *Dum haec* ▶

orbis eous [25] sont sans doute significatives, presque malgré l'écrivain lui-même qui restait attaché à l'unité de l'Empire dont la capitale sinon politique du moins historique était pour lui encore Rome [26], d'une division progressive du monde romain. L'*Oriens* réorganisé apparaît en effet dans les *Res Gestae* doté d'une incontestable unité et même d'une certaine autonomie : il possède ses propres fonctionnaires, pas toujours facilement substituables par ceux de l'Ouest [27], ses affaires et ses secrets distincts de ceux de l'Occident [28]. Les *Res Gestae* ont été publiées au cours des deux dernières décennies du IV^e siècle : si le règne de Théodose renforça un temps l'unité de l'Empire, sa partition de fait sinon de droit devait être consommée avec l'avènement de ses deux fils sur les trônes d'Orient et d'Occident. Le vocabulaire employé par Ammien atteste que le processus de dissociation était depuis longtemps amorcé.

LES ORIENTAUX

Qu'en est-il, à présent, des Orientaux dans l'œuvre ? Ammien Marcellin envisage avant tout les habitants de l'est méditerranéen comme une

myriade de peuples ayant leurs coutumes et leur génie propre, qu'ils vivent à l'intérieur [29] ou à l'extérieur de l'Empire [30]. Il n'utilise pas souvent d'appellation plus générique et, lorsqu'il le fait, il a surtout recours à une terminologie traditionnelle, notamment les épithètes *Asiaticus/Asiatici* [31] ou *Asianus/Asiani* [32]. On note ici le même phénomène qu'à propos du lexique de l'Orient : si ces mots peuvent éventuellement englober les ethnies vivant *extra limitem*, et en particulier les Perses [33], ils désignent avant tout les habitants de la partie orientale de l'Empire et en premier lieu les *Graeci* [34]. Leur usage indique qu'Ammien, tout Hellène et féru de la culture et des valeurs grecques qu'il était, reprenait quelquefois à son compte les vieux préjugés romains à l'égard de ses compatriotes : ces derniers sont aussi des *Graeculi* [35] aux mœurs relâchés [36].

L'écrivain emploie également une fois, à propos des habitants des provinces orientales de l'Empire, et sans doute, là aussi, plutôt des cités grecques, le substantif *Orientalis* [37], apparu, semble-t-il, dans la littérature latine avec Justin [38], mais dont l'usage se répandit surtout au IV^e siècle [39]. Ses connotations sont également plutôt péjoratives [40] ; son utilisation n'en reste pas moins peut-être significative

in Oriente uolubiles fatorum explicant sortes, Apronianus regens urbem aeternam... (« Tandis que le sort changeant des destinées déroulait ces événements en orient, Apronianus, administrateur de la Ville éternelle... » ; éd. MARIÉ 1984, p. 64) ; XXXI, 1, 1 : *Interea Fortunae volucris rota, aduersa prosperis semper alternans, Bellonam furiis in societatem adscitis armabat maestosque transtulit ad Orientem euentus, quos aduentare praesagiorum fides clara monebat et portentorum* (« Sur ces entrefaites, la Fortune dont la roue ailée fait toujours alterner adversités et prospérités, armant Bellone et appelant les Furies à la rescousse, fit passer en Orient les événements déplorables dont l'arrivée était annoncée par des présages et des prodiges d'une véracité sans équivoque » ; éd. SABBAB & ANGLIVIEL DE LA BAUMELLE 1999, p. 96)

[25] Cf. XXVI, 5, 15.

[26] Voir notamment sa célèbre description de Rome, XVI, 10, 1-17 ; sur ce point, consulter par exemple SABBAB 1979, p. 22-31 ; POLICETTI 2010, p. 538-546.

[27] C'est en tout cas ce que semble impliquer la notice XXIX, 2, 22, consacrée au transfert en Orient de Festus de Trente.

[28] De manière particulièrement significative, Ammien (XVIII, 5, 2) explique ainsi qu'Antoninus, prêt à passer à la Perse, était informé de *totius Orientis interna*.

[29] Il mentionne ainsi les *Bebryces* (XXII, 8, 14) ; les *Bithyni* (XXV, 4, 24 ; XXVI, 6, 14) ; les *Cappadoces* (XXII, 9, 13 ; XXVI, 7, 2) ; les *Cares* (XXVIII, 4, 9) ; les *Cilices* (XXII, 9, 13 ; XXV, 10, 4 ; XXVII, 9, 6) ; les *Isauri* (XIV, 2, 1 ; XIV, 2, 19 ; XIX, 13, 1) ; les *Syrrii* (XVIII, 6, 20), etc. Voir l'Index Général établi par SABBAB & ANGLIVIEL DE LA BAUMELLE 1999, p. 303-367.

[30] Comme les *Assyrii* (XIV, 4, 3 ; XVIII, 8, 5 ; XXIII, 2, 7 ; XXIII, 3, 1 ; XXIII, 3, 5 ; XXIII, 6, 27 ; XXIV, 1, 1) ; les *Cadusii* (XXIII, 6, 13) ; les *Chaldaei* (XXIII, 6, 24 ; XXIII, 6, 25 ; XXIII, 6, 32) ; les *Medi* (XXIII, 5, 9 ; XXV, 4, 13 ; XXV, 7, 12) ; les *Susiani* (XXIII, 2, 3 ; XXIV, 1, 9) ; les *Syromedi* (XXIII, 6, 39), etc. Voir l'Index général établi par SABBAB & ANGLIVIEL DE LA BAUMELLE 1999, p. 303-367.

[31] XV, 9, 7 ; XVI, 7, 6 ; XXIII, 6, 34 ; XXXI, 2, 16.

[32] Cf. XVII, 9, 3 ; XXIII, 6, 61. Sur *Asiaticus* et *Asianus*, cf. TLL II, col 784-786.

[33] Voir XXIII, 6, 34.

[34] XXII, 8, 12 ; XXII, 8, 16 ; XXII, 8, 30 ; XXII, 8, 32 ; XXII, 8, 33 ; XXIII, 6, 20 ; XXIII, 6, 75 ; XXVI, 1, 13 ; XXXI, 13, 19 ; XXXI, 16, 9.

[35] Cf. XVII, 9, 3 où les soldats traitent Julien d'*Asianum* (...) *Graeculum* (« petit Grec d'Asie »).

[36] Voir par exemple en XVII, 11, 1, où Julien reçoit entre autres le sobriquet de *litterionem Graecum* (« éco-lâtre » grec). Soulignons néanmoins que les Grecs sont en général valorisés par Ammien qui ne les estime pas inférieurs aux Romains ; cf. sur ce point ZECCHINI 2007, p. 201-218.

[37] Voir XXX, 4, 4. Dans le reste de l'œuvre, *Orientalis* n'est employé que comme épithète qualifiant une direction (XXIII, 6, 64 ; XXVII, 4, 8), un territoire (cf. XVII, 5, 13 ; XXIII, 6, 45 ; 6, 64), des provinces (XIV, 7, 21), une expédition militaire (XX, 8, 1), un escadron (XXXI, 16, 6).

[38] *HP*, XXXVI, 3, 9.

[39] Cf. TLL IX, col. 975.

[40] En XXX, 4, 4, Ammien évoque l'*Orientalium... uersutia*, « la fourberie des Orientaux ».

d'un phénomène que nous avons déjà noté à propos du vocabulaire de l'Orient, l'unité nouvelle assumée par la partie orientale de l'Empire, dont les populations peuvent désormais parfois, en dépit de leur diversité, être envisagées dans leur ensemble et se voir attribuer des traits communs.

PARTHES ET PERSES

Les Perses (*Persae*) sont rarement dans l'œuvre qualifiés de barbares [41], terme plutôt réservé aux autres peuples qui menaçaient l'Empire [42], et en particulier à ceux du nord [43], peut-être parce qu'ils apparaissaient à Ammien comme un ennemi à la fois redoutable et dangereusement familier ; les maintenir hors de l'*Oriens* était d'ailleurs selon lui un des premiers devoirs du prince [44]. Ils sont en revanche, de manière fréquemment anachronique, appelés Parthes [45]. Ce terme indique ainsi souvent aussi bien les Parthes Arsacides que les Perses Achéménides ou Sassanides [46]. Il ne faut pas pour autant taxer Ammien d'imprécision ou d'ignorance, car, aux III^e et IV^e siècles, les deux noms étaient confondus jusque dans la terminologie officielle pour qualifier les Perses sassanides qui avaient succédé en 224, à l'époque de Sévère Alexandre, aux Parthes Arsacides [47].

Ce flou n'est peut-être pas seulement imputable au manque de connaissance généralisée qu'avaient les Romains de l'ennemi installé à la frontière orientale de

l'Empire [48]. Voici en effet ce que Julien, qu'Ammien accompagna en 363 dans sa marche sur Ctésiphon, et qui n'est pas loin d'incarner pour lui le prince idéal [49], affirmait avec dédain, dans un de ses premiers discours, à propos des Perses : « Ces peuples [les Perses] conservent et imitent les usages persans, de peur sans doute de passer pour des Parthes, alors qu'ils se prétendent Perses. Aussi se plaisent-ils à porter le costume des Mèdes et à marcher comme eux au combat, revêtus des mêmes armes et des mêmes habits ornés d'or et de pourpre. Ils essaient ainsi de donner le change : au lieu de se détacher des Macédoniens, à les en croire, ils auraient tout simplement repris un Empire qui leur appartient depuis l'antiquité » [50].

A. Chauvot [51] a souligné l'importance de ce passage pour comprendre l'imprécision terminologique qui prédominait au IV^e siècle dans la désignation des Perses : au témoignage de Dion Cassius [52] comme d'Hérodiens [53], Ardashir/Artaxerxès, fondateur de la dynastie sassanide en 224, avait des visées expansionnistes sur l'Asie Mineure, qu'il considérait comme une propriété ancestrale des Perses. Or ceux-ci représentaient encore au IV^e siècle la plus grave menace que la zone orientale devait affronter. Le pouvoir, qui n'avait aucun intérêt à relayer les prétentions perses ou à présenter le Grand Roi comme l'héritier des Cyrus, Darius et Xerxès, avait sans doute jusqu'à un certain point délibérément choisi de continuer à les considérer comme des Parthes, contre

[41] Voir XXIII, 5, 2 et peut-être XXIV, 3, 4 ; cf. CHAUVOT 1998, p. 393-399.

[42] Comme les Sarrasins (XXXI, 16, 5)

[43] Cf. XXI, 4, 4 ; 4, 7 ; XXVII, 5, 7 ; XXXI, 4, 6 ; XXXI, 7, 16 ; XXI, 9, 1 ; XXXI, 12, 11 ; (les Goths) ; XV, 4, 12 ; XVI, 12, 2 ; (les Alamans) ; XVI, 2, 7 ; XVIII, 2, 8 ; XXXI, 5, 5 (les Thervinges) ; XVI, 12, 6 ; XV, 8, 6 ; XXVIII, 2, 1 (les Germains) ; XV, 11, 1 (l'ancienne Gaule) ; XVII, 12, 6 (les Sarmates) ; XXVII, 4, 9 (anciens barbares thraces) ; XXVIII, 3, 1 (les Bretons) ; XVII, 2, 2 et 3 (les Francs) ; XIV, 10, 9 ; XV, 4, 1, etc. (les Alains) ; XVI, 11, 4 ; XX, 8, 13 (les Lètes) ; XVII, 12, 4 ; XVII, 13, 10 (Sarmates et Quades) ; sur les barbares d'Ammien, voir CHAUVOT 1998, p. 383-406 ; ISAAC 2011, p. 237-258.

[44] En XXV, 9, 8, Ammien déclare par exemple à propos de Jovien, obsédé par la crainte d'usurpateurs susceptibles de surgir dans les Gaules ou l'Illyricum : *indignum imperio facinus amictu perirui fugiendi commisit, Nisibi prodita, quae iam inde a Mithridatici regni temporibus, ne Oriens a Persis occuparetur, uiribus restitit maximis* (« il commit un forfait indigne de l'empire, sous le prétexte d'échapper à un parjure, en livrant Nisibe qui, dès l'époque de Mithridate, avait résisté aux forces les plus considérables pour empêcher l'Orient de tomber aux mains des Perses » ; éd. FONTAINE 1977a, p. 206) ; sur l'image de Jovien dans l'œuvre d'Ammien, lire HEATHER 1999, p. 105-116.

[45] L'ethnique *Parthi* est employé de manière clairement anachronique dans les passages suivants : XV, 1, 2 ; XX, 4, 2 ; XX, 7, 6 ; XXI, 7, 1 ; XXIII, 3, 2 ; XXIII, 5, 4 ; XXV, 1, 18 ; XXV, 4, 17 ; XXV, 7, 12 ; XXVIII, 4, 9 ; XXIX, 1, 4.

[46] Il explique ainsi une fois que les seuls vainqueurs des Mèdes furent les Parthes : cf. XXIII, 6, 28.

[47] Voir CHAUVOT 1992, p. 116, qui souligne que le *cognomen Parthicus* s'est maintenu jusqu'à Aurélien, voire même, dans les papyrus, jusqu'à Probus.

[48] Comme le pense par exemple DRIEVERS 1999, p. 193-206 ; 2011, p. 67-76.

[49] Sur ce point, lire notamment SMITH 1999, p. 89-104 ; KELLY 2008, p. 296-317.

[50] *Deuxième Éloge de Constance (De la Royauté)*, 63 a-b ; éd. BIDEZ 1972, p. 133.

[51] 1992, p. 118-125.

[52] Sur la volonté des Sassanides de se réclamer de l'héritage des Achéménides dans leurs visées expansionnistes, cf. notamment ZECCHINI 2005, p. 65. D'une manière générale, sur l'image des Arsacides et des Sassanides en Perse dans l'Antiquité tardive, consulter SHAYEGAN 2011.

[53] Voir notamment VI, 2, 2 ; VI, 2, 6-7 ; VI, 4, 5. Voir aussi Zosime, I, 18, 1.

lesquels les Romains du Haut-Empire avaient généralement guerroyé avec succès. Ammien, en confondant les deux ethniques et en faisant, dans les chapitres où il décrit l'Empire perse et son histoire [54], des rois perses contemporains les lointains descendants du brigand parthe Arsace [55], alors qu'il connaissait probablement le changement de dynastie survenue au III^e siècle [56], ne fait ainsi que se conformer à une pratique courante à son époque. Cela lui permettait peut-être aussi de mentalement conjurer l'ampleur de la menace que représentaient ces dangereux voisins de la Syrie et de sa capitale, qui était certainement aussi sa patrie, Antioche [57].

CONCLUSION

Les choix lexicaux d'Ammien Marcellin reflètent les crises et les mutations que connurent, à partir

du tournant des III^e et IV^e siècles, l'Orient et les Orientaux. Il laisse notamment transparaître la peur qu'inspiraient aux gens de l'Est les Perses, devenus désormais difficiles à contenir hors des frontières. En outre, certains termes employés auparavant pour désigner de manière générique les territoires situés à l'est du Bassin Méditerranéen voient leur sens classique s'enrichir de significations plus spécifiques, issues de la réorganisation territoriale et administrative amorcée avec le règne de Dioclétien. Surtout, certaines d'entre elles ont dans son œuvre tendance à indiquer de manière restrictive non plus le Levant en général mais la partie orientale de l'Empire ou encore ses habitants, par opposition à la partie occidentale : peut-être cette évolution sémantique constitue-t-elle l'indice d'une unité plus grande de l'*Oriens* et des *Orientalis*, au sein d'un monde romain désormais très polarisé. ■

[54] XXIII, 6, 1-84.

[55] XXIII, 6, 2-6 : *Hoc regnum quondam exiguum, multisque antea nominibus appellatum ob causas quas saepe retulimus, cum apud Babylona Magnum fata rapuissent Alexandrum, in uocabulum Parthi concessit Arsacis, obscure geniti, latronum inter adulescentiae rudimenta ductoris, uerum paulatim in melius mutato proposito, clarorum contextu factorum aucti sublimius. Qui post multa gloriose et fortiter gesta, superato Nicatore Seleuco, eiusdem Alexandri successore cui uictoriarum crebritas hoc indiderat cognomentum, praesidiisque Macedonum pulsus, ipse, tranquillus egens, temperator oboedentium fuit et arbiter lenis. Denique post finitima cuncta ui uel aequitatis consideratione uel metu subacta, ciuitatum et castrorum castellorumque munimentis oppleta Perside, adsuefactaque timori esse accolis omnibus quos antea formidabat, medium ipse agens cursum aetatis placida morte decessit (...). Ita regibus Parthis, abiectis et ignobilibus antea, incrementa dignitatum felicibus Arsacis auspiciis accessere uel maxima. Quam ob rem numinis eum uice uenerantur et colunt, eo usque propagatis honoribus ut, ad nostri memoriam, non nisi Arsacides, si sit usquam, in suspiciendo regno cunctis antepontatur, et in qualibet ciuili concertatione, quae adsiduae apud eos eueniunt, uelut sacrilegium quisque cqueat ne dextra sua Arsaciden arma gestantem feriat uel priuatum (« Ce royaume jadis peu étendu [la Persis], et appelé jusqu'alors de bien des noms pour des raisons que nous avons souvent rapportées, quand à Babylone les destinées eurent emporté Alexandre le Grand, prit le nom du Parthe Arsace, de naissance obscure, qui dans sa jeunesse avait fait ses premières armes comme chef de brigands, mais qui, après avoir amendé progressivement*

sa conduite, par une suite ininterrompue de hauts faits gravit le rang suprême. Ce personnage ayant, après nombre d'exploits glorieux, défait Séleucus Nicator, — successeur du dit Alexandre, qui tenait ce surnom de la multitude de ses victoires —, et chassé les garnisons macédoniennes, se comporta lui-même plus tranquillement, et sut gouverner ses sujets avec toute la mesure d'un maître clément. Enfin, ayant conquis par la force, par le renom de sa justice ou par la crainte, toutes les régions limitrophes, fortifié toutes les cités, les bourgs et les places de la Perse, et habitué celle-ci à inspirer la peur à tous les voisins qu'elle avait jusque-là toujours redoutés, il n'était encore qu'à la moitié de sa carrière quand il décéda paisiblement (...). Aussi le vénèrent-ils et lui rendent-ils un culte à l'égal d'un dieu, et les honneurs qui lui sont décernés se sont propagés à tel point que, de mémoire d'homme, seul un Arsacide, s'il en est un en vie, est préféré à tout autre candidat à la succession royale, et qu'en n'importe quelle lutte civile (...), on se garde, comme d'un sacrilège, de frapper de son bras un Arsacide, qu'il porte les armes ou qu'il ne soit qu'un simple particulier » ; éd. FONTAINE 1977a, p. 98-99.

[56] On a quelquefois expliqué l'absence des Sassanides dans la brève histoire de l'Empire perse proposée par Ammien par le recours à des sources antérieures à 224 : cf. notamment FONTAINE 1977b, p. 57-63 ; *contra*, BROK 1975, p. 47-56. L'écrivain était cependant lecteur d'Hérodien, qui est sans doute celui qui nous renseigne le mieux sur l'avènement des Sassanides : cf. VI, 2, 1-2.

[57] L'alternance des deux ethniques lui permet en outre d'introduire un peu de *uariatio* dans son récit : cf. par exemple XX, 4, 2 ; XXI, 7, 1 ou XXV, 1, 18.

BIBLIOGRAPHIE

- BARNES, Timothy**, *Ammianus Marcellinus and the Representation of Historical Reality*, Ithaca & London, 1998.
- BIDEZ, Joseph**, 1972, *L'empereur Julien. Œuvres complètes*, I, 1, *Discours de Julien César*, Paris.
- BROK, Martinus Franciscus Ardina**, 1975, « Die Quellen von Ammianus Exkurs über Persien », *Mnemosyne*, 38, p. 47-56.
- CAMERON, Alan**, 2012, « Nicomachus Flavianus and the date of Ammianus' last books », *Athenaeum*, 100, 1-2, p. 337-358.
- CHAUVOT, Alain**, 1992, « Parthes et Perses dans les sources du IV^e siècle », dans Michel Christol et alii, *Institutions, société et vie politique dans l'Empire romain au IV^e siècle ap. J. C. Actes de la Table Ronde autour de l'œuvre d'André Chastagnol (Paris, 20-21 janvier 1989)*, Roma, p. 115-125.
- CHAUVOT, Alain**, 1998, *Opinions romaines face aux barbares au IV^e siècle ap. J. C.*, Paris.
- DRIJVERS, Jan Willem**, 1999, « Ammianus Marcellinus' Image of Arsaces and early Parthian history » dans Jan Willem Drijvers & David Hunt (éd.), *The Late Roman World and its historian. Interpreting Ammianus Marcellinus*, London-New York, p. 193-206.
- DRIJVERS, Jan Willem**, 2011, « A Roman Image of the "barbarian" Sasanians » dans Ralph Whitney Mathisen & Danuta Shanzer, Aldershot, *Romans, barbarians, and the transformation of the Roman world : cultural interaction and the creation of identity in late antiquity*, p. 67-76.
- FONTAINE, Jacques**, 1977a, *Ammien Marcellin. Histoire*, IV, 1 (XXIII-XXV : texte et traduction), Paris.
- FONTAINE, Jacques**, 1977b, *Ammien Marcellin. Histoire*, IV, 2 (XXIII-XXV : commentaire), Paris.
- FONTAINE, Jacques**, 1996, *Ammien Marcellin. Histoire*, III (XX-XXII), Paris.
- FORNARA, Charles**, 1992, « Studies in Ammianus Marcellinus », *Historia* 41, 3, p. 328-344.
- GALLETIER, Édouard**, 1968, *Ammien Marcellin. Histoire*, I (XIV-XVI), Paris.
- HEATHER, Peter**, 1999, « Ammianus on Jovian. History and Literature », dans Jan Willem Drijvers & David Hunt (éd.), *The Late Roman World and its historian. Interpreting Ammianus Marcellinus*, London-New York, p. 93-103.
- ISAAC, Benjamin**, 2011, « Ammianus on foreigners », dans Maijastina Kahlos (éd.), *The faces of the other : religious rivalry and ethnic encounters in the later Roman world*, Turnhout, p. 237-258.
- KELLY, Gavin**, 2008, *Ammianus Marcellinus. The Allusive Historian*, Cambridge.
- MARIÉ, Anne-Marie**, 1984, *Ammien Marcellin. Histoire*, V (XXVI-XXVIII), Paris.
- MATTHEWS, John**, 1989, *The Roman Empire of Ammianus*, London.
- MORENO FERRERO, Isabel**, 2011, « The influence of the Orient on the dramatic representation of Ammianus Marcellinus' *Res gestae* : staging, conduct and ornament », dans David Hernández de la Fuente (éd.), *New perspectives on Late Antiquity*, Newcastle, p. 202-229.
- PASCHOUD, François**, 1999, « À propos du nouveau livre de T. D. Barnes sur Ammien Marcellin », *Antiquité Tardive*, 7, p. 353-363.
- POLICETTI, Antonio**, 2010, « Le *Res Gestae* di Ammiano tra Roma e Costantinopoli », *Index*, 38, p. 538-546.
- SABBAH, Guy**, 1979, « Rome éternelle et Rome temporelle dans les *Res Gestae* d'Ammien », *VL*, 73, p. 22-31.
- SABBAH, Guy**, 1989, *Ammien Marcellin. Histoire*, II (livres XVII-XIX), Paris.
- SABBAH, Guy**, 1997, « Ammien Marcellin, Libanius, Antioche et la date des derniers livres des *Res Gestae* », *Cassiodorus*, 3, p. 89-116.
- SABBAH, Guy & ANGLIVIEL DE LA BAUMELLE, Laurent**, 1999, *Ammien Marcellin. Histoire*, VI (livres XXIX-XXXI), Paris.
- SABBAH, Guy**, 2010, « Ammien Marcellin et les idéologies dominantes au IV^e siècle », dans Lavinia Galli Milić & Nicole Hecquet-Noti (éd.), *Historiae Augustae Colloquium Genevense in honorem F. Paschoud septuagenarii : les traditions historiographiques de l'Antiquité tardive : idéologie, propagande, fiction, réalité*, Bari, p. 175-193.
- SHAYEGAN, Rahim**, 2011, *Arsacids and Sasanians : political ideology in post-Hellenistic and late antique Persia*, Cambridge-New York.
- SMITH, Rowland**, 1999, « Telling Tales. Ammianus' narrative of the Persian expedition of Julian », dans Jan Willem Drijvers & David Hunt (éd.), *The Late Roman World and its historian. Interpreting Ammianus Marcellinus*, London-New York, 1999, p. 89-104.
- THOMPSON, Edward Arthur**, 1969², *The Historical Work of Ammianus Marcellinus*, Groningen 1969 (1^{ère} éd. 1947).
- TROMBLEY, Franck**, 1999, « Ammianus Marcellinus and Fourth-Century warfare. A protector's approach to historical narrative », dans Jan Willem Drijvers & David Hunt (éd.), *The Late Roman World and its historian. Interpreting Ammianus Marcellinus*, London-New York, p. 17-28.
- VEYNE, Paul**, 2005, *L'Empire gréco-romain*, Paris.
- ZECCHINI, Giuseppe**, 2005, « Il bipolarismo romano-iranico », dans Cinzia BEARZOT, Franca LANDUCCI, Giuseppe ZECCHINI (éd.), *L'equilibrio internazionale dagli antichi ai moderni*, Milano.
- ZECCHINI, Giuseppe**, 2007, « Greek and Roman parallel history in Ammianus », dans Jan den Boeft, Jan Willem Drijvers, Daniel den Hengst, Hans Teitler, *Ammianus after Julian. The reign of Valentinian and Valens in books 26-31 of the Res Gestae*, Leiden-Boston, p. 201-218.